

DÉFI

MAIN-D'OEUVRE

CENTRE-DU-QUÉBEC

## Le programme d'apprentissage EN MILIEU DE TRAVAIL

### 1. Saviez-vous que?

par Isabelle Lépine  
Responsable régionale du PAMT



Pour garder une longueur d'avance sur leurs concurrents, les entreprises doivent s'assurer d'avoir une main-d'œuvre productive et stable.

Nous estimons que 22 500 emplois seront disponibles dans notre région d'ici 2014, ce qui occasionnera une rareté de main-d'œuvre en réponse aux besoins signalés par les entreprises.

Une stratégie gagnante permettant aux entreprises d'être en tête du peloton est liée à une main-d'œuvre qualifiée et compétente. Il faut donc miser sur des pratiques efficaces pour développer les compétences des travailleurs.

Pour y parvenir, il existe plusieurs types de formation dont le développement des compétences en milieu de travail. Celui-ci procure de nombreux avantages aux entreprises. On note, entre autres, l'augmentation de la productivité et de la mobilisation des travailleurs, une amélioration de la motivation du personnel ainsi qu'une meilleure rétention des employés. Sur le plan financier, on estime que « pour chaque dollar investi dans la formation d'un apprenti, les employeurs récupèrent un rendement de 1,38 \$. Si l'on y ajoute les crédits d'impôt alloués, le rendement net pour les employeurs augmente à 0,44 \$ par dollar »<sup>1</sup>. De plus, les bénéfices générés

par un apprenti augmentent tout au long de la période d'apprentissage, tandis que les coûts reliés au temps consacré par le compagnon à la formation, diminuent au cours de la même période.

Parmi les programmes d'Emploi-Québec pouvant vous soutenir dans la formation de votre personnel, on retrouve le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).

### Qu'est-ce que le Programme d'apprentissage en milieu de travail?

En fait, il s'agit d'un processus de développement et de reconnaissance des compétences de votre personnel, selon la formule du compagnonnage. Vos employés les plus expérimentés, à titre de compagnons ou de compagnes, forment dans leur milieu de travail des collègues ou des recrues (les apprentis) en leur transmettant leur savoir-faire sur une base individuelle et structurée.

Dans plus de 60 métiers, l'apprentissage en milieu de travail permet de développer et de reconnaître des compétences qui seront sanctionnées par un certificat de qualification professionnelle ou une attestation de compétences consigné dans un registre d'État.

<sup>1</sup> Manufacturiers et exportateurs du Canada (2007). *Apprentissage en milieu de travail : Comprendre le rendement du capital investi dans la formation et autres résultats opérationnels*. (Page consultée le 7 février 2011).

## Les avantages de participer au Programme d'apprentissage en milieu de travail

### Pour l'employeur :

- Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt remboursable pouvant atteindre plusieurs milliers de dollars par année d'implantation pour chaque apprenti.
- Votre personnel est formé tout en travaillant.
- Vous améliorez votre compétitivité en appliquant les normes professionnelles de votre secteur d'activité.
- Vous formez votre personnel en fonction des besoins de votre entreprise.
- Vous mettez à profit vos travailleurs expérimentés et contribuez ainsi à leur valorisation.
- Vous vous assurez d'une relève compétente.

### Pour l'employé :

- Une formation adaptée à ses besoins.
- Acquérir des compétences et des méthodes de travail efficaces tout en travaillant.
- Permet de se faire reconnaître officiellement ses compétences acquises en milieu de travail, par l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle.
- Certificat reconnu à travers le Québec.
- Possibilité d'être admissible à la Subvention incitative aux apprentis (SIA) et à la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti (SAFA) pour les métiers sceau rouge.

## Des formations axées sur votre réalité

Ces programmes d'apprentissage sont basés sur des normes professionnelles élaborées par les comités sectoriels de main-d'œuvre. Ce sont donc des employeurs et des travailleurs du secteur correspondant à chaque métier qui ont défini :

- les normes professionnelles et les exigences d'obtention du certificat de qualification professionnelle,
- une estimation de la durée globale de l'apprentissage,
- les critères d'admissibilité au Programme d'apprentissage en milieu de travail.

En terminant, il existe d'autres mesures pouvant contribuer à la formation de votre personnel. Nous vous invitons à contacter l'un de nos agents des services aux entreprises dans les centres locaux d'emploi afin de déterminer le meilleur moyen de vous aider, et ce, en fonction de vos besoins et de votre situation.

## 2. Des mesures et services disponibles

### Programme d'apprentissage en milieu de travail

Ce programme offre la possibilité aux travailleurs de développer leurs compétences en milieu de travail dans plus de 60 métiers qui mène à une certification officielle. De son côté, l'employeur améliore la qualification de son personnel et peut bénéficier d'un crédit d'impôt.

### **Reconnaissance de la main-d'œuvre**

La reconnaissance des compétences permet à une personne qui en fait la demande, de faire reconnaître officiellement par l'État les compétences qu'elle a développées au fil de ses expériences de travail, dans un métier pour lequel il existe une norme professionnelle.

### **Programme d'apprentissage de la qualification professionnelle (les métiers réglementés)**

La Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre oblige les travailleurs exerçant les métiers réglementés d'entreprendre une démarche d'apprentissage sous la forme de compagnonnage afin de parfaire leur formation.

### **Programme des normes interprovinciales Sceau rouge**

Ce programme assure la reconnaissance des compétences et du certificat d'aptitude professionnelle des personnes de métier à travers le Canada sans qu'elles ne doivent subir d'autres examens.

### 3. Des employés plus compétents

chez **Cuisine MRS inc.**

par Linda Paré  
 Agente des services aux entreprises  
 Centre local d'emploi de Victoriaville

Le Centre local d'emploi de Victoriaville est fier de souligner la persévérance de trois compagnons et quatre apprentis qui ont récemment complété avec succès un Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). Employés par l'entreprise Cuisine MRS inc. de Victoriaville, ces derniers ont réalisé un PAMT d'une durée d'un an à titre d'ébéniste.

Lors d'une cérémonie qui a eu lieu en janvier dernier, les apprentis se sont vus remettre un certificat de qualification professionnelle en ébénisterie, consigné dans le Registre des compétences, ainsi qu'une attestation de compétences maîtrisées.

Il est à noter que ces employés travaillent toujours chez Cuisine MRS inc. et qu'ils ont également pu bénéficier des mesures d'aide financière du Gouvernement du Canada, Subvention incitative aux apprentis et Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti, pour mener à bien leur projet. Enfin, l'entreprise poursuit toujours la formation de ses employés grâce au



De gauche à droite : Christian Whalsen (C), Yves Caron (A), Éric Paquette (C), Guylaine Desharnais (A), Ghislain Poiré (C), Gilles Huppé (A), Linda Paré (EQ) et Stéphane Gosselin (A).

PAMT, notamment par le biais de 10 contrats en ébénisterie, peinture finition et opération de machines industrielles.

En terminant, le PAMT permet à un individu qui possède déjà un emploi et qui désire apprendre un métier, de travailler avec une personne d'expérience dans un milieu de travail afin que celle-ci puisse lui transmettre son savoir-faire.

### 4. Pour en savoir plus sur la formation

**en milieu de travail**

➔ **30 comités sectoriels de main-d'œuvre**

➔ **La Commission des partenaires du marché du travail**

## 5. Pour en savoir plus sur nos programmes et services

### AGENTS DES SERVICES AUX ENTREPRISES

#### Centre local d'emploi de Drummondville

##### Nada Larouche

☎ 819 475-8431, p. 558

##### Johanne Morin

☎ 819 475-8431, p. 351

##### Sylvie Niquet

☎ 819 475-8431, p. 373

##### Nathalie Robert

☎ 819 475-8431, p. 332

#### Centre local d'emploi de Nicolet-Bécancour

##### Christian Lessard

☎ 819 233-3711, p. 239

#### Centre local d'emploi de L'Érable et Centre local d'emploi de Victoriaville

##### Marcel Cloutier

☎ 819 758-8241, p. 230

##### Linda Paré

☎ 819 475-8431, p. 254

## 6. Évènements à ne pas manquer

#### DÉJEUNER-CAUSERIE

##### *Les normes lors de cessation d'emploi*

**Présenté par :** Emploi-Québec et la Commission des normes du travail

**Quand :** Le 16 mars (secteur commerciale) et 17 mars (secteur industriel) 2011

**Où :** Hôtel & Suites La Dauphin, à Drummondville

##### *Souper Tapis Rouge*

**Conférencier :** M. Éric Bernier, président d'Armatures Bois-Francs et de l'équipe de hockey les Tigres junior majeur de Victoriaville

**Quand :** Le 17 mars 2011

**Organisé par :** La Chambre de commerce et d'industrie des Bois-Francs et de L'Érable (CCIBFE)

##### *Marathon de l'emploi*

**Organisé par :** Le Carrefour jeunesse-emploi de Nicolet-Bécancour en collaboration avec le Centre local d'emploi de Nicolet-Bécancour

**Quand :** Le 22 mars 2011

##### *Festival de l'emploi de la Rive-Sud*

**Objectif :** Deux jours d'activités qui permettront aux chercheurs d'emploi et aux entreprises des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska de se rencontrer.

**Organisé par :** La Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour et Emploi-Québec

**Quand :** Les 25 et 26 mars 2011

**Où :** au Mont-Bénilde, à Bécancour